

Demande de Manifestation

A l'attention de la Police Municipale police.municipale@mairie-islejourdain.fr (85 Avenue de Verdun)

Adresse postale : Mairie de l'Isle Jourdain, BP10044 Place de l'Hôtel de ville, 32 600 l'Isle Jourdain

TITRE DE L'ÉVÈNEMENT

Association :

Adresse/Coordonnées :

Téléphone : Mail :

Responsable de l'évènement **NOM** : **PRENOM** :

En qualité de :

Téléphone : Mail :

Description Evénement

Date(s) et heures de l'occupation :

Date(s) et heures de l'ouverture au public :

Description détaillée :

Occupation du Domaine Public

Place de l'Hôtel de Ville		Stade du Hol	
Place Gambetta		Stade Lapalu	
Esplanade et Kiosque		Salle Polyvalente Yves Caubet	
Parc de la Marquise		Base de loisirs	
Jardin de Jeannette		Halle des Sports	
Vélodrome Le Placia		Plateau multisport du Courdé	
Complexe sportif Gasco'sports		Autre (à préciser)	

Préciser

Réservation déjà effectuée Oui Non

Accord des responsables obtenu pour les stades de foot/rugby Oui Non

Merci de joindre l'accord écrit de la réservation de salle (ou du responsable si terrain foot/rugby).

Ensemble du matériel prévu pour l'évènement (barnum, estrade, chapiteau...)

Conditions de sécurité prévues de l'évènement

Nom du responsable de sécurité **Nbre de personnes attendues**

BUVETTE OUI NON (Si oui, joindre formulaire demande débit boisson)

BESOINS EN MATERIEL OUI NON (Si oui, merci de contacter le Service festivité)

Suite au Verso TSVP

➤ **FICHES COMPLEMENTAIRES A TRANSMETTRE ET DELAIS** ◀

➤ **MANIFESTATIONS/OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

Fiche Demande d'occupation du domaine public

Téléchargement site internet, service Police municipale (bas de page)

<https://www.mairie-islejourdain.fr/police-municipale>

Délai : 2 mois avant la date de la manifestation.

➤ **VIDE GRENIER/FOOD TRUCK**

Déclaration préalable d'une vente au déballage

Téléchargement site internet, service Police municipale (bas de page)

<https://www.mairie-islejourdain.fr/police-municipale>

Délai : 1 mois avant la manifestation

➤ **BUVETTE**

Demande de débit de boissons


Téléchargement site internet, service Police municipale (bas de page)

<https://www.mairie-islejourdain.fr/police-municipale>

Délai : 2 mois avant la manifestation

➤ **RESERVATION DE SALLE**


Contact :  accueil@mairie-islejourdain.fr

 05.62.07.32.50

Délai : 2 mois avant la manifestation

➤ **DEMANDE DE MATERIEL**

Contact :  service.festivites@mairie-islejourdain.fr

 05.62.07.32.57

Délai : 2 mois avant la date de la manifestation

➤ **COMMUNICATION**

Supports de communication de la commune : pour solliciter l'utilisation des panneaux d'affichage, panneaux lumineux, site internet ou journal communal, merci d'adresser votre demande à l'adresse mail suivante :

service.communication@mairie-islejourdain.fr . Toute demande sera soumise à validation. **Panneaux**

d'affichage : au plus tard 2 mois avant la manifestation.

- **Panneaux lumineux et site internet** : au plus tard 1 mois avant la manifestation.
- **Journal communal** : au plus tard 2 mois avant la parution du numéro concerné (parutions programmées aux mois de janvier, mai et septembre).

Site internet de l'Office de Tourisme : auprès de l'Office de Tourisme – 05 62 07 25 57 – <https://www.tourisme-gascognetoulousaine.fr/nous-contacter/>